

SÉNAT

Le samedi 26 juin 1948

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON: Honorables sénateurs, avant d'aborder les articles de l'ordre du jour, je doit signaler aux honorables sénateurs que les travaux de l'autre Chambre n'ont pas atteint un stade me permettant d'affirmer que la propogation aura lieu ce soir. Je propose donc qu'une fois les travaux à l'ordre du jour terminés, le Sénat s'ajourne à loisir jusqu'à 8 heures du soir. J'espère alors être en mesure d'indiquer à la Chambre si nous pourrions terminer nos travaux dès ce soir ou si nous devons siéger lundi, à 3 heures, à cette fin.

BILL CONCERNANT LE CONTRÔLE DES CHANGES

PREMIÈRE LECTURE

La Chambre des communes transmet un message avec le bill 396, intitulé: loi modifiant la loi sur le contrôle des changes.

Le bill est lu pour la 1re fois.

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON propose la 2e lecture du bill.

—Honorables sénateurs, l'objet du projet de loi à l'étude est de supprimer une échappatoire relevée dans la loi sur le contrôle des changes. Dans sa rédaction primitive, on a voulu en rendre les dispositions applicables aux opérations effectuées par les citoyens canadiens au Canada ou à l'extérieur. La presque totalité des dispositions contenaient les mots "au Canada ou ailleurs", mais, par inadvertance, ils avaient été omis des articles 21, 22 et 23. Dans une cause récente à Toronto, un résident du Canada, accusé de ne pas avoir vendu à la Commission de contrôle des changes \$15,000 de devises américaines qu'il avait en sa possession, fut déclaré innocent, le magistrat ayant soutenu que la transaction avait eu lieu à Niagara-Falls (New-York) et que les articles appropriés ne s'appliquaient qu'aux transactions conclues au Canada.

Il faut absolument régir les transactions des résidents canadiens, où qu'elles se fassent. En conséquence, le Gouvernement propose cette modification dans le dessein de rendre con-

formes aux besoins de notre régime de conservation des devises les termes de la loi. La modification ne fait qu'ajouter les mots "au Canada ou ailleurs" aux trois articles qui ne les comprenaient pas déjà.

L'honorable W. M. ASELTINE: Ayant lu le projet de loi très attentivement, je suis en mesure d'affirmer que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne voyons pas d'objections aux modifications.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois.)

TROISIÈME LECTURE

L'honorable M. ROBERTSON propose la 3e lecture du bill.

La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3e fois, est adopté.

BILL CONCERNANT L'URGENCE DE LA CONSERVATION DES DEVICES

PREMIÈRE LECTURE

La Chambre des communes transmet un message avec le bill 397, intitulé: loi modifiant la loi d'urgence sur la conservation des devises.

Le bill est lu pour la 1re fois.

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON propose la 2e lecture du projet de loi.

—Honorables sénateurs, le projet de loi dont nous sommes saisis a pour but d'apporter certaines modifications d'ordre secondaire à la loi d'urgence sur la conservation des devises, adoptée au cours de la présente session. A l'étude du projet de loi, on remarquera que les modifications comportent, d'une part, certaines mises au point dans la rédaction de la loi actuelle et, d'autre part, l'addition de nouveaux postes aux annexes du tarif douanier, là où pouvait s'effectuer une épargne supplémentaire de devises des Etats-Unis.

On remarquera que les marchandises ajoutées à la liste des importations prohibées ou contingentées sont de même nature que celles de la liste primitive. Vu la portée et la complexité du programme de conservation des changes, il est inévitable qu'on doive apporter de temps à autre des modifications aux annexes dans le dessein d'améliorer l'application des contingentements et de corriger les anomalies qui pourraient s'y glisser.

Les ministres responsables de l'application du programme de conservation des changes ont esquissé en l'autre endroit le progrès déjà réalisé dans l'amélioration de notre réserve